Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly

2, rue de la mairie - BP2 - 73401 UGINE cedex
Tél. 04 79 37 34 99 - contact@riviere-arly.com

Extrait du registre des délibérations		
Délibération – Comité syndical du 22 avril 2025		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 11 VOTANTS : 12 QUORUM ADMIN GAL : 10	**PRESENTS :** UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, RAPHAEL THEVENON, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, FRANÇOIS RIEU, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, PIERRE BESSY ET PHILIPPE PRUD'HOMME **EXCUSES :** SEBASTIEN VIOLI, CATHERINE PICQUE, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI **POUVOIRS :** CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO	**VOTES :** POUR : 12 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 16/04/2025	**ABSENTS :** PATRICE CHIROUZE, LAURENT SOCQUET, JEAN-PIERRE CHATELLARD, FRANCK PACCARD ET PHILIPPE ROISINE.	

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO
Rapporteur : Umberto DIMASTROMATTEO
Délibération n°25-18

Objet : Finances – approbation des comptes de gestion 2024 par Mme le Receveur

En application des articles L.5711-1 et L.2121-31 du CGCT, le Comité syndical doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Mme le Receveur pour l'année 2024.

Les comptes de gestion, retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Mme le Receveur sont en tout point concordants avec les comptes administratifs, retraçant la comptabilité administrative tenue par M. le Président pour le budget principal.

>>>>>>>>>>><<<<<<<<<<<

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical décide d'approuver les comptes de gestion dressés par Mme le Receveur pour l'année 2024.

Ugine, le 24 avril 2025

La secrétaire de séance,

Bérénice LACOMBE-SPADOTTO,

Le Président,

Umberto DIMASTROMATTEO,

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT ARLY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200035061-20250422-25-18-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/04/2025
Publication : 29/04/2025
Pour l'autorité compétente par délégation